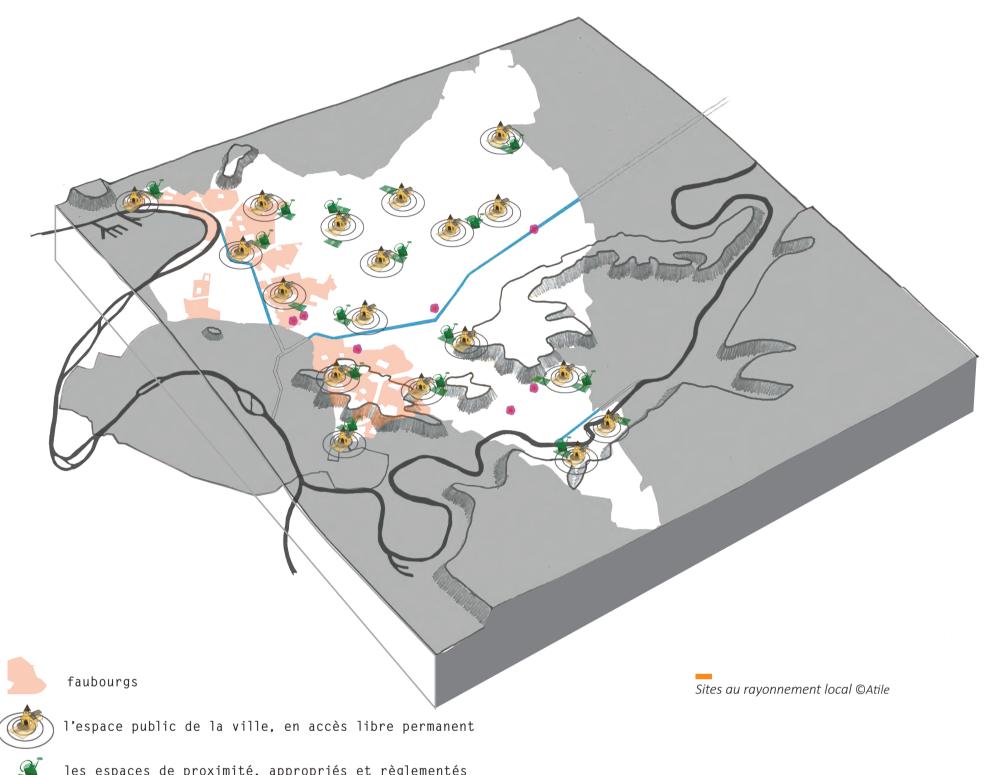
À L'ÉCHELLE DE LA VIE LOCALE



les espaces de proximité, appropriés et règlementés

les lieux appropriés et non règlementés

LE CARACTÈRE VIVANT À L'ÉCHELLE LOCALE DÉPEND DE LA POSSIBILITÉ DE TROUVER, DANS UN PÉRIMÈTRE PROCHE (EN BAS DE CHEZ SOI):

D'UNE PART DES LIEUX FACILEMENT APPROPRIABLES, BIEN DÉFINIS ET REPÉRABLES, (FACILITÉ D'ACCÈS, ÉQUIPEMENTS, ASPECT STRUCTURÉ ET ORGANISÉ)

ET D'AUTRE PART, DES ESPACES DIFFÉRENTS, NON STRUCTURÉS ET NON RÈGLEMENTÉS, LA VALEUR ACCORDÉE PAR LES HABITANTS À CES ESPACES EN MARGES, EN LIBRE ACCÈS, SUGGÈRE DE S'INTERROGER SUR LEUR DEVENIR.

L'ESPACE PUBLIC DE LA VILLE, EN ACCÈS LIBRE PERMANENT

LES PLACES PUBLIQUES:

Réparties sur les différentes communes du département, certaines places produisent un dégagement, une respiration dans le tissu urbain dense. (place du Front Populaire, abords de la basilique et place Jean Jaurès à Saint-Denis, espace Aristide Briand à Noisy-le-Grand, Place du Forum au Blanc Mesnil...)

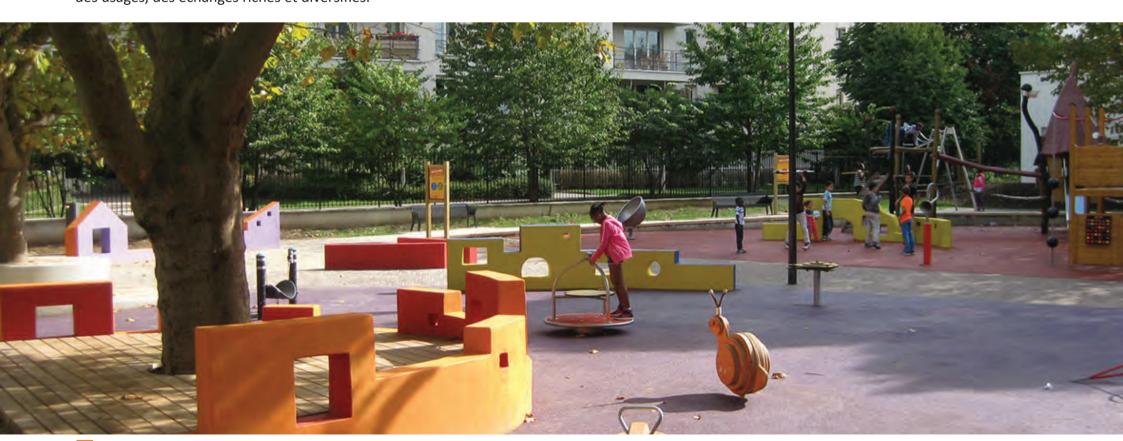
CE RESSENTI RÉSULTE À LA FOIS DE L'INTERRUPTION PONCTUELLE DE LA TRAME BÂTIE, DE LA QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS, DES AMBIANCES, ET DE LA POSSIBILITÉ D'Y PRATIQUER DES ACTIVITÉS URBAINES (MARCHÉS, FÊTES, RASSEMBLEMENTS) ET/OU DES LOISIRS DE PLEIN AIR (PROMENADE, REPOS, JEUX, SPORTS, DÉTENTE, MÉDITATION...).



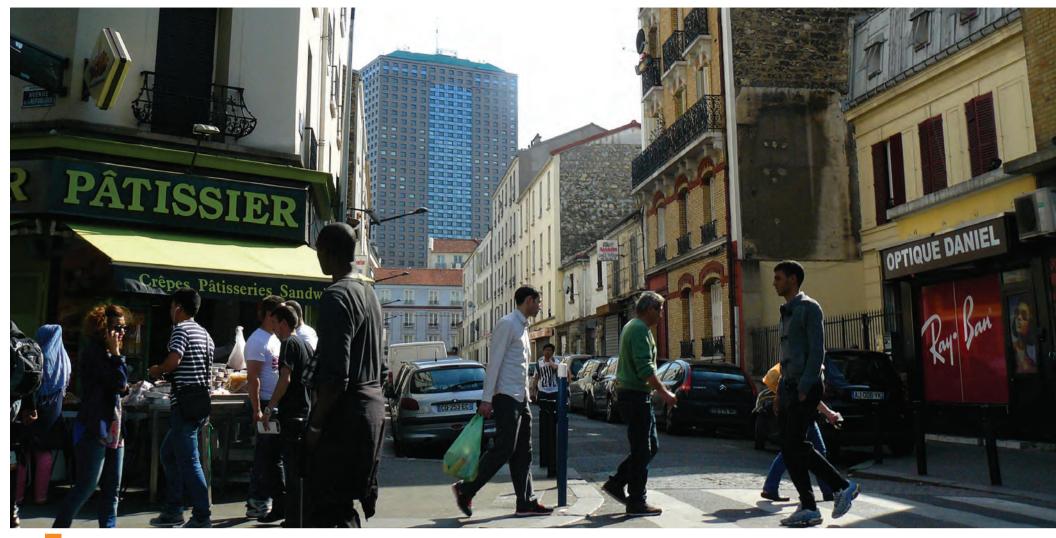
Noisy-le-Grand - intensité du marché forain ©Atile

AUTRES LIEUX D'INTENSITÉ URBAINE

- Les rues principales et commerçantes de centre-ville, les axes intercommunaux (RD20, RN 301...), sont des lieux de passage, d'échanges, de rencontres, et de lien social ouverts à tous.
- Les puces, les marchés forains, les rues commerçantes, gares....et autres lieux qui génèrent un foisonnement des échanges sur l'espace public, une multitude d'individus, voire la foule.
- Le centre-ville de Saint-Denis conjugue l'animation d'un pôle d'intensité urbaine avec la richesse et l'attractivité d'un haut lieu de l'histoire de France.
- Les faubourgs : un caractère vivant résultant de l'imbrication de différentes fonctions (habitat, artisanat, activité, commerce ...) qui favorisent, par l'animation urbaine liée à la superposition des fonctions et à la variété des usages, des échanges riches et diversifiés.



Saint-Denis - ZAC Nozal, square Diderot : l'intensité des aires de jeux©Atile



Aubervilliers - rue Henri Barbusse/avenue de la république, l'intensité du faubourg ©Atile



Saint-Denis - rue de la République, l'intensité du centre-ville ©Atile

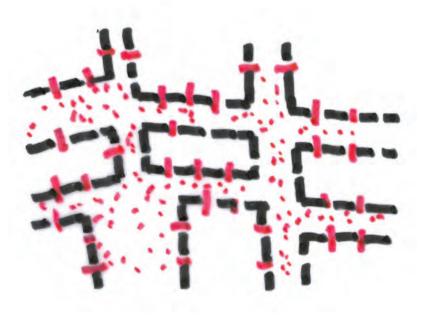


Schéma «intensité espace public» ©Atile

LES ESPACES DE PROXIMITÉ, APPROPRIÉS ET RÉGLEMENTÉS.

CESONT DESESPACES RÈGLEMENTÉS, PARFOIS CLÔTURÉS, DE DIMENSIONS VARIÉES (DE QUELQUES CENTAINES DE MÈTRE-CARRÉS À 2 OU 3 HECTARES), DISSÉMINÉS EN DIFFÉRENTS POINTS DU TERRITOIRE. L'INTENSITÉ DE CES ESPACES DE PROXIMITÉ DÉPEND DE LA FRÉQUENTATION EN FONCTION DES SAISONS, DES JOURS DE LA SEMAINE ET DES ACTIVITÉS PROPOSÉES.

LES PARCS URBAINS sont les lieux les plus significatifs par leur diversité : Parc de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, parc des Docks à Saint-Ouen, parc Jean Moulin les Guilands et parc des Beaumonts à Montreuil, Parc Henri Barbusse à Romainville, parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil),







Dans certains cas ce sont **DES ESPACES PUBLICS** où les habitants deviennent acteurs
(appels à initiatives pour s'approprier des
espaces (Montreuil : Petits Espaces de Proximité
Aménagés...)

Montreuil - Pepa ©silva-landscaping

À l'intérieur DES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES, l'absence de qualité des espaces extérieurs a longtemps été synonyme d'ennui, d'abandon, de rejet : des espaces non appropriés et sans intensité. Suite à des opérations d'aménagement engagées dans le cadre de l'ANRU, certains d'entre eux sont à nouveau appropriés par les habitants et renouent avec une forme d'intensité.



Sevran - quartier Rougemont, aire de jeux ©Atile



D'AUTRES ESPACES, TERRAINS DE SPORTS, JARDINS FAMILIAUX, JARDINS PARTAGÉS, accessibles au quotidien, portent l'intensité associée à des activités de groupes, familiaux, sportifs, associations qui « fabriquent » des espaces et des ambiances paysagères très typées, de petite échelle et très appropriés.

Montreuil - mur à pêches_source CD93



Noisy-le-Grand - quartier des Charmilles, jardin privatif @Atile

DANS LES QUARTIERS
PAVILLONNAIRES, les jardins privatifs
offrent une forme d'intensité en tant que lieux
de convivialité et dans l'investissement des
habitants pour leur cadre de vie

(Cf. : travaux de Bernard Lassus sur les «habitants-paysagistes»)

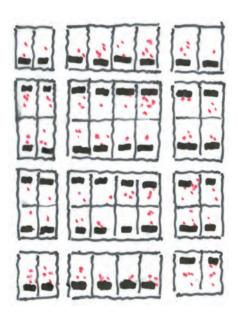


Schéma «intensité des jardins privatifs dans les quartiers pavillonnaires» ©Atile

LES LIEUX APPROPRIÉS ET NON RÉGLEMENTÉS

Souvent situés en marge des centralités, non règlementés par une limite et des accès identifiés, en libre accès, ils permettent une appropriation par une ou quelques personnes, notamment comme lieux d'expression de la culture urbaine (street-art...).

Ce sont des espaces non construits, ouverts, de petite échelle qui n'entrent dans aucune des catégories usuelles (squares, places, parcs...). Ce sont souvent des espaces marginaux, des délaissés et des franges d'ouvrages routiers, des espaces interstitiels divers souvent peu aménagés (friches) qui font soit l'objet d'une réappropriation encadrée (jardins partagés), soit fréquentés par quelques habitants.

PARLECOTÉ IMPRÉVUET INHABITUEL DE LEURS AMBIANCES PAYSAGÈRES, ILS DONNENT, À CEUX QUI LES CONNAISSENT ET LES PRATIQUENT, UN SENTIMENT DE RESPIRATION DONNÉ PAR LA SURPRISE D'UN LIEU QUI NE RESSEMBLE PAS AUX AUTRES, DES LIEUX INATTENDUS, CACHÉS, DOTÉS D'UN «POUVOIR D'ÉVASION» (JACQUES SGARD DANS : LES GRANDS PAYSAGES D'ILE DE FRANCE — FÉVRIER 1996).

Cette complexité, ce désordre, produisent et préservent parfois, l'existence de lieux particuliers, méconnus, ignorés.... qui «font paysage», au cœur des nombreux interstices entre les tissus urbains constitués..

Le département de la Seine-Saint-Denis, en raison de l'ampleur et de la diversité des surfaces concernées par la désindustrialisation, est particulièrement riche en espaces et lieux qui présentent ce type de qualités paysagères.



Neuilly sur Marne - «petit bijou» © Atile



Sevran - abords du canal de l'Ourcq: espace approprié ©Atile



 ${\sf Gagny-friche\ Montguichet\ } {\mathbb C} \textit{Atile}$